

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 76 (1981)
Heft: 4-fr

Vereinsnachrichten: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Oui» des délégués à une nouvelle section

Protection des sites dans le Jura

ti. La Ligue suisse du patrimoine national (LSP) est maintenant représentée aussi dans le canton du Jura. Lors de l'assemblée des délégués de cette année, à Zurich, les délégués de la LSP ont ratifié les statuts de la «Section jurassienne de la Ligue suisse du patrimoine national» et ont accueilli cette association dans l'organisation faîtière comme nouvelle section de la LSP.

Mais pour commencer, les délégués ont approuvé le *rapport annuel* et les *comptes 1980* (qui figureraient dans le numéro 3/81 de la présente revue). Ces derniers présentent des dépenses de 852 180 fr. 20 pour l'activité de la Ligue et de 258 809 fr. 40 pour ses frais d'administration, et des recettes de 1 124 678 fr. 20, ce qui, compte tenu d'un montant de 50 000 fr. mis en réserve pour des tâches futures, donne un excédent de recettes de 13 688 fr. 60. Cela porte la fortune nette de la LSP, au 31 décembre 1980, à 304 123 fr. 80.

Une longue discussion a été suscitée par la proposition du comité central d'élever à partir de 1982, dans le sens d'une «compensation du renchérissement», la part des cotisations de membres versée à la LSP. Finalement, l'assemblée a décidé d'en rester à 10 fr. pour 1981, mais de passer à 12 fr. dès 1982. Recommandation a été faite aux sections, par la même occasion, de fixer leur cotisation, si possible, à 25 fr. au minimum, ce qui égali-

sera les prestations pour l'ensemble du pays.

Bienvenue!

A l'unanimité, les délégués ont ensuite ratifié les statuts de la section jurassienne fondée le 26 novembre 1980, et c'est avec des applaudissements nourris que celle-ci a été accueillie comme membre à part entière dans l'organisation suisse. La présidente LSP, *Mme R.-C. Schulé (Crans-sur-Sierre)* a souhaité une chaleureuse bienvenue à la nouvelle section et a remis un cadeau à son représentant, *M. Claude Juillerat, de Porrentruy*. En une sympathique allocution, celui-ci a remercié l'assemblée de sa confiance, puis a résumé la genèse de la société, issue de l'Association pour la défense des intérêts du Jura, et esquissé son programme pour l'immédiat.

La présidente de la Ligue suisse du patrimoine national, Mme Rose-Claire Schulé, remet un cadeau de bienvenue à M. Claude Juillerat, représentant de la nouvelle section du Jura. (Photo Stauss)

En présence de M. Sigmund Widmer, président de la Ville de Zurich, l'assemblée a rendu hommage à l'ex-directeur de l'Institut des monuments historiques du Poly, le *professeur Albert Knoepfli, d'Aadorf TG*, et l'a nommé membre d'honneur en reconnaissance des éminents services qu'il a rendus dans le domaine scientifique et pratique de la protection du patrimoine architectural. Puis l'assemblée a été renseignée sur les préparatifs de la campagne nationale que notre Ligue a prévue pour 1982 et sur laquelle le public sera informé ultérieurement en détail.

Droit et protection des sites

En seconde partie, l'assemblée a abordé le sujet de la protection des sites et du droit. Trois brefs exposés de *MM. Bruno Kläusli (Zurich), Pierre Bolomey (Lausanne)* et *Heinz Aemisegger (Schaffhouse)* ont présenté à l'aide d'exemples concrets divers aspects de la question, en particulier du point de vue de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire. Les propositions formulées et la discussion qui a suivi serviront de base à la journée de travail du 25 septembre 1981 à Berne, qui sera entièrement consacrée à cet objet.

Calendrier

Ligue suisse du patrimoine

12/13 septembre: journée du patrimoine national en terre glaronaise et remise du prix Wakker à Elm. *25 septembre*: journée d'étude au Bellevue Palace de Berne: «Droit et protection des sites».

